

nota bene

Le magazine de **Notaire.be**

2022 • nr. 11

Emportez-
moi !

Le boom
des étudiants
entrepreneurs

Mariage :
cérémonies
et demandes
de rêve

**JUSTINE
HENIN**

Une championne engagée

“**Finale-
ment,
on en apprend
toujours plus
des autres**”



COHABITATION / MARIAGE



9



37



6

HÉRITER / DONNER



11



27



ENTREPRENDRE



18



LE NOTAIRE



40

ACHETER / VENDRE

30

COLOPHON

Rédaction et administration

Fednot
30-34 rue de la Montagne
1000 Bruxelles
Tel. 02/505.08.38

Rédacteur en chef

Dirk Remmerie (Xpair Communication)

Éditeur responsable

Jan Sap, Fednot
30-34 rue de la Montagne
1000 Bruxelles

Coordination et mise au point rédactionnelle

Bart Azare, Gilda Benjamin, Margaux Dewitte,
Lorena Fernandez, Sébastien Procureur,
Dirk Remmerie, Maud Vanmeerhaeghe

Comité de rédaction

Bart Azare, Gilda Benjamin, Margaux Dewitte,
Lorena Fernandez, Daan Paredis,
Sébastien Procureur, Dirk Remmerie,
Maud Vanmeerhaeghe

Contributions rédactionnelles

Gilda Benjamin, Sophie Dancot, Margaux Dewitte,
Daan Paredis, Dirk Remmerie,
Maud Vanmeerhaeghe

Photos

Thomas De Boever, Jan Crab

Mise en page

Peter Frison

Concept et réalisation

Xpair Communication

Imprimerie

Drukkerij Vanderpoorten

Contact (avis et suggestions)

notabene@fednot.be

● COHABITATION / MARIAGE

- **Marie** a acheté un bien en solo **6**
- Les demandes en mariage et noces les plus belles **8**
- **Charlotte et Jeff** ont opté pour un contrat de mariage **13**

● HÉRITER / DONNER

- **Magda et Ronny** ont rédigé un testament **16**
- **Lieke Biesemans**, maîtresse de cérémonie obsèques **18**

Capsule de temps

- *“On ne fait rien par hasard, nos choix traduisent toujours quelque chose de notre histoire.”* Les moments-clés de **Justine Henin 22**

● ENTREPRENDRE

- 2 X **Tanguy**, amis et associés **27**
- Enseignement et marché du travail **30**
- Modification des statuts de société **34**

● ACHETER / VENDRE

- Louer plutôt qu'acheter **37**

● LE NOTAIRE

- Deux associés, deux générations complices **40**

Découvrez notre blog

Nota Bene, c'est le magazine que vous avez dans les mains, mais c'est aussi un blog. Nous y publions très régulièrement des articles supplémentaires en lien avec le contenu du magazine : vous y trouvez des conseils et des informations pratiques ainsi que des entretiens avec des concitoyens connus, et moins connus, traitant à chaque fois d'un moment de la vie au cours duquel le notaire peut également jouer un rôle.

www.notabene-le-magazine.be

ACTUALITÉS

Quand faire un check-up chez le notaire ?

Comme on prend rendez-vous chez son médecin généraliste ou chez le dentiste pour s'assurer que tout va bien, il est aussi conseillé de passer régulièrement chez le notaire pour un petit contrôle.

Tout d'abord, votre situation personnelle a peut-être évolué : naissance d'un enfant, emménagement avec votre partenaire, réception d'une donation ou d'un héritage, etc. De nouvelles circonstances peuvent influencer des actes pris précédemment.

Mais la législation a peut-être aussi évolué. Ce que vous avez décidé dans un testament, un contrat de mariage, les statuts d'une société... n'est peut-être plus à jour aujourd'hui en raison de nouvelles règles. Les notaires ne devraient-ils pas eux-mêmes contacter leurs clients en cas de changement de loi ? Malheureusement, non. Les notaires sont liés par des règles déontologiques strictes selon lesquelles ils ne sont pas autorisés à contacter eux-mêmes leurs clients pour modifier un acte.

En résumé : pour vous assurer que ce que vous avez organisé auparavant correspond toujours à vos besoins et volontés, et soit conforme à la législation en vigueur, rendez-vous régulièrement dans une étude notariale !



Trouver facilement des actes notariés via Notaire.be

« Avec mon conjoint, nous avons signé un contrat de mariage il y a des années, mais chez quel notaire était-ce déjà ? ». Cette situation vous semble familière ?

Il arrive parfois qu'on veuille consulter un acte notarié ou retrouver le notaire qui conserve cet acte. Mais comment faire ? Rien de plus simple grâce au module de recherche sur Notaire.be !

Il vous suffit de vous identifier à l'aide de votre carte d'identité électronique ou de l'application itsme® pour retrouver tous les documents que vous avez signé devant un notaire depuis le 1^{er} janvier 2015.

Si vous aviez signé un acte avant cette date, il est alors stocké physiquement dans une étude notariale. N'hésitez pas à contacter directement l'étude de votre notaire grâce à l'annuaire de Notaire.be. Mais que faire si ce notaire n'est plus en fonction aujourd'hui ? Rassurez-vous, le site vous aide aussi à connaître son successeur !

www.notaire.be/actes-notaries/mes-actes



notaire.be

Mes actes

Vous voulez retrouver facilement votre acte d'achat, votre contrat de mariage, votre acte de donation ou l'acte de constitution de votre société ? Rien de plus simple !

Vous avez signé un acte chez un notaire en 2015 ou après cette date ?

Consultez la [base de données notariales](#) ici en seul clic. Si en plus de retrouver vos actes, vous voulez pouvoir les partager en toute sécurité avec les personnes de votre choix, rendez-vous sur [iActe](#) !

Plus besoin de fouiller dans tous vos papiers ! Grâce à notre application, il vous suffit de vous identifier avec votre carte d'identité électronique ou avec l'application ItsMe pour retrouver tous vos documents importants. C'est simple et hautement sécurisé.

Vous pouvez également accéder aux actes des sociétés dans lesquelles vous occupez une des fonctions suivantes : administrateur, administrateur délégué, gérant, personne déléguée à la gestion journalière, membre du comité de direction, membre du conseil de direction, membre du conseil de surveillance, liquidateur, représentant permanent. En tant que bourgmestre, vous pouvez accéder aux actes notariés de votre commune.

Vous avez signé un acte chez un notaire entre 1950 et 2015 ?

L'acte que vous recherchez est alors stocké dans une étude notariale. Votre notaire est peut-être toujours en fonction. N'hésitez pas à contacter directement son étude grâce à [notre annuaire](#).

Dans le cas contraire, nous vous aidons à connaître son successeur via [notre module de recherche](#).

Amis In Plus Plus

Transmettre des documents à vos héritiers grâce à Izimi

Izimi est la plateforme numérique créée par la Fédération du notariat belge qui vous offre votre propre coffre-fort personnel. Grâce à cet outil pratique, vous pouvez facilement stocker et gérer vos documents importants et vos données personnelles en toute sécurité.

Mais pas seulement ! Si vous souhaitez aussi partager certaines de ces données avec votre entourage, c'est tout à fait possible avec Izimi.

Prenons un exemple concret. Lors d'un décès, les héritiers sont confrontés à de nombreuses tâches administratives. Mais il n'est pas toujours facile de retrouver, par exemple, les informations sur la banque du défunt, ses comptes bancaires et ses coffres-forts (numéro de compte, mot de passe, etc.). Si vous le souhaitez, ces informations peuvent directement parvenir à vos héritiers en cas de décès. Eh oui ! Sur Izimi, vous pouvez indiquer quels documents vous souhaitez partager et avec qui. Vos héritiers peuvent ainsi éviter des tracas administratifs et avoir tout à portée de main facilement. Pratique non ?

www.izimi.be/fr/



À la recherche du prix d'une habitation dans votre commune ? Consultez notaire.be !

En vous rendant sur www.notaire.be/prix-immobiliers, vous avez accès à l'évolution des prix de vente moyens et médians les plus récents des maisons et des appartements en Belgique. Mais vous pouvez aller plus en détails ! Grâce au baromètre de l'immobilier, vous pouvez aussi connaître le prix d'une habitation dans votre commune. Et si vous avez envie de connaître l'évolution de ces prix au cours des 5 dernières années ou de comparer les prix entre communes, c'est aussi possible ! Ne manquez pas non plus les cartes interactives et les graphiques qui vous aident à visualiser les évolutions de prix ! Cet ensemble de données est unique en Belgique et permet de mieux comprendre le marché immobilier, son évolution et sert de base à l'estimation de la valeur de biens immobiliers.





Acheter un bien en solo

texte Sophie Dancot / photo Jan Crab

À 27 ans, Marie a choisi de ne pas attendre que la vie décide pour elle. Elle vient d'acheter seule un appartement dont elle loue deux chambres à des amies.

Dans son tout nouvel appartement de Schaerbeek, Marie goûte au plaisir d'être chez elle. « Après 10 ans de kots et colocations, j'avais envie de passer à autre chose. Et de m'approprier un lieu en termes de déco. » Son regard s'attarde sur le mur fraîchement ajouté pour créer une troisième chambre dans le vaste salon. « Pas un simple mur », se plaît-elle à souligner : elle y a imaginé des niches pour ses livres et bibelots glanés en brocante.

Marie est célibataire et le vit bien. « Je le ressens comme une liberté. La manière dont je mène mon existence ne doit pas être le résultat d'un compromis. Je peux me laisser guider par mes aspirations. Je voyage beaucoup avec des amis – une amie rwandaise vient de nous faire découvrir son pays. Professionnellement, je rentre à l'heure que je veux, j'accepte les projets que je veux. Pour mon achat immobilier, j'ai pu décider toute seule. »

Et elle savait ce qu'elle voulait. D'abord, acheter sans attendre, pour stopper l'hémorragie des loyers mensuels et éviter de traîner un prêt jusqu'à un âge trop avancé. Ensuite, acheter à Bruxelles, parce qu'elle y travaille – elle vient de décrocher son premier CDI – mais aussi pour la proximité des amis, la culture, les restos.

Une perspective de 5 ans

« J'aime beaucoup cet appartement, avec son ressenti d'espace, sa lumière. Le charme du parquet, la cheminée, les moulures au plafond. L'espace en bas pour ranger mon vélo. Et j'adore le quartier, familial et mixte, bien desservi en transports en commun. Mais je m'y vois seulement à court ou moyen terme. Cet achat, c'est aussi un investissement financier. À Bruxelles, on peut bénéficier d'un abattement fiscal pour l'achat d'un premier bien, à condition d'y rester domicilié pendant 5 ans. J'ai donc réfléchi dans une perspective de 5 ans. Ensuite j'irai où la vie me mènera. Je pourrai mettre l'appartement en location si je veux bouger, et le louer plus cher que ce que mon emprunt me coûte tous les mois. Ou le revendre plus tard avec une plus-value, puisque c'est devenu un 3 chambres. »

Tout n'a pas été simple pour autant. « C'est une grosse charge mentale et financière à porter seule. J'avais peur de m'enchaîner à un emprunt et de perdre en liberté d'action. Et puis, la génération de mes parents pense encore qu'un tel achat, c'est pour la vie. Ils n'ont pas

compris tout de suite mon souhait d'acheter quelque chose qui ne serait pas définitif. J'ai beaucoup parlé avec eux. Je n'aurais pas pu réaliser mon projet s'ils n'y avaient pas cru. J'avais besoin de leur soutien, financièrement et mentalement. »

« Les bonnes personnes se mettent sur ton chemin »

« La vie est faite d'opportunités, et les bonnes personnes se mettent sur ton chemin si tu sais les reconnaître ! » se réjouit Marie. Elle a pu compter sur les conseils d'amis qui avaient acheté peu avant. « Par exemple : checker les PV des assemblées générales pour se rendre compte de l'état de l'immeuble, des frais potentiels à venir... Je ne mesurais absolument pas ces aspects, or ce sont souvent de grosses charges financières ! »

Un voisin féru d'immobilier l'a aussi aidée à chiffrer les travaux et à rédiger son offre. « Il m'a donné un conseil en or : consulter un courtier. C'est le courtier qui a calculé le montant de l'offre que je pouvais remettre, sur la base de la somme dont je disposais. C'est lui aussi qui a fait le tour des banques, et il m'a obtenu un bon taux pour mon prêt. Il a été de très bon conseil. Cela m'a déchargée d'un poids. »

Elle a également pu compter sur les conseils de son notaire. Tout d'abord, pour signer le compromis de vente, car une fois le compromis signé, la vente est définitive. Cette décision n'est pas à prendre à la légère ! L'aide d'un expert est donc indispensable. Le notaire rédige le compromis de manière la plus complète et la plus claire possible, afin d'éviter toute discussion. On dit qu'il garantit la sécurité juridique de l'acte.

« Le notaire s'est aussi assuré que je signalais en toute connaissance de cause. Attestation concernant l'état du sol, dettes des anciens propriétaires, certificat PEB, ... J'ignorais que le notaire effectuait autant de recherches ! Grâce à lui, mon achat s'est déroulé en toute sécurité. »

La suite ? Marie y a déjà pensé. « Je me vois bien acheter autre chose dans les années qui viennent. Mais aurai-je la possibilité de combiner deux emprunts ? J'aimerais ne pas devoir revendre cet appartement mais c'est ce qui sera déterminant. Cela a aussi été source d'inquiétude de savoir que mes parents ne pourront pas m'aider une deuxième fois. » Une chose est sûre : Marie ira de l'avant. Avec cette intuition lumineuse que tout ou presque est possible.

Just say

'yes',

'yes',

Les plus belles demandes en mariage et cérémonies

On se remémore peu de choses avec un si grand sourire et autant de nostalgie qu'une demande en mariage ou des noces. NotaBene a réuni les plus belles histoires à propos de l'un des plus beaux « oui » de la vie.





NARINÉ & VIGEN

Les souvenirs sont encore tout frais dans leur mémoire. Imaginez célébrer votre amour depuis le bâtiment le plus symbolique de la capitale ? Nariné et Vigen (34) ont organisé une réception magique dans les boules de l'Atomium.

“**P**our nous, notre désir était clair : c'était un mariage original ou pas de mariage du tout ! Nous nous sommes mariés le 27 août à l'Atomium. Et nous avons même refait une petite cérémonie rien que pour nous deux le 17 septembre lors de notre voyage de noces au Mexique. »

On ne choisit pas un tel endroit par hasard ou dépit. « L'Atomium nous semblait assez symbolique car nous habitons à Laeken. Comme nous cherchions un concept vraiment original, nous avons pensé d'abord aux Grottes de Han mais l'infrastructure s'annonçait plus compliquée d'accès. L'Atomium apparaissait idéale. Il faut savoir que les invités accédaient à la réception par les fameux escalators et arrivaient dans la boule de réception, tout en ayant accès également à l'exposition qui s'y déroulait. Cette configuration nous inspirait car nous avons tous deux la fibre artistique. »

Une centaine d'invités a donc eu le sentiment de participer à une cérémonie unique. « L'Atomium existera toujours et dans 10 ou 20 ans, nous pourrions montrer à nos enfants dans quel endroit incroyable leurs parents se sont mariés. Une soirée magique avec les boules illuminées et cette vue incroyable. Les gens étaient surpris avant d'arriver. Ils pensaient que ce serait dans une salle non loin mais non, on leur spécifiait bien que le mariage se passait DANS l'Atomium ! »

Comme pour tout mariage, les lieux se visitent et la préparation nécessite plusieurs semaines. Mais même en cela, Nariné et Vigen ont misé sur l'exceptionnel. « Nous nous sommes occupés de toute la décoration. Mon mari est créateur de décors et a réalisé la construction des aménagements. Tout le reste, je l'ai organisé avec ma maman : le choix du mobilier, les fleurs.... Nous voulions vraiment y apporter notre touche personnelle de bout en bout. En fait, je donne les idées et mon mari les réalise, c'est formidable non ? »

Et chaque fois que le couple passera devant l'édifice ou l'apercevra de loin, ils repenseront à cette soirée mémorable.

Cérémonie panoramique



100 % romantique à Vienne



MARGOT & STIJN

Depuis son aventure Erasmus dans la capitale autrichienne, Vienne occupe une place particulière dans le cœur de Margot. Le fait que Stijn ait justement choisi cet endroit pour la demander en mariage lui a permis de décrocher un « oui ! » enthousiaste.

“**N**ous n’avions pas l’intention de faire un grand voyage l’été dernier, mais pour se changer un peu les idées durant les travaux de notre habitation, on a tout de même planifié un week-end à Vienne », raconte Margot. « Il y a 6 ans, j’y étais en Erasmus durant l’hiver, et cette fois, j’ai pu montrer à Stijn la ville sous son visage estival. J’ai vaguement pensé, si jamais Stijn voulait me demander en mariage, que ce serait l’endroit idéal et que je ne dirais pas ‘non’, mais j’ai sagement gardé ce conseil pour moi. (rires) Le fait que Stijn y ait pensé de lui-même a rendu les choses encore plus magiques. »

« Je me doutais que Stijn mijotait quelque chose », poursuit Margot. « Tout au long du week-end, il a traîné un gilet avec lui, alors qu’il faisait très chaud dehors », rit-elle. « Mais bon, il avait besoin de quelque chose dans quoi cacher la bague. » C’est finalement lors d’une balade nocturne dans la ville illuminée que la demande en mariage rêvée par Margot s’est produite, avec un « oui » franc à la clé.

« Nous avons alors pris à nouveau les photos qu’on avait prises lors de mon Erasmus, mais cette fois avec une bague au doigt. Nous ne savons pas encore avec certitude quand nous allons nous marier car il faut d’abord terminer les travaux. Mais je dois avouer que ça commence à me démanger un peu, même si ça ne fait qu’une semaine qu’on est fiancés. (elle sourit) Je vais tout de même me mettre à la recherche d’une salle d’ici peu ! »



RITA & CLARA

Clara Henrion (60) et Rita Vanderelst (63) se sont mariées le 6 mars 2004, le premier mariage homosexuel alors célébré dans la région d'Ath. Le 2 octobre, c'est au Château de Sombreffe qu'elles scellaient leurs vœux lors d'une fête qui reste gravée dans tous les esprits.

“**N**ous ne voulions pas d'un mariage traditionnel et désirions surtout être avec nos invités de bout en bout, de l'après-midi jusqu'au soir, raconte Clara. Il fallait donc trouver une forme de cérémonie qui puisse rassembler tout le monde dans le partage, aussi bien famille qu'amis. Mon beau-frère, Tiflo, est organisateur d'événements et de spectacles historiques et surtout médiévaux. Il nous a soufflé l'idée d'une fête médiévale et nous étions enthousiastes. De plus, nous étions contre l'idée que les gens aient à investir dans une tenue occasionnelle et chère. Ici, tout le monde a porté le tabard, sorte de tablier moyenâgeux mis à la disposition des invités. Nous aimons aussi l'idée qu'ils s'amusent ensemble et participent à des jeux collectifs et à des animations. Je pense que c'est d'ailleurs ce qui a fait le succès du mariage. »

Et voici 70 invités en condition, comme lors d'un jeu de rôles. S'ils ne se connaissaient pas forcément tous, ils ont partagé des moments très drôles et festifs. « Nous avons encore montré l'album de photos à des connaissances il y a quelques semaines et pas mal de personnes nous demandent d'organiser une fête analogue pour célébrer nos 20 ans de mariage. On y pense. »

Au final, un mariage sans stress, juste du bonheur. « Tout était organisé. De grands buffets recréaient l'ambiance du Moyen Âge, les gens pouvaient manger tout au long de la journée. Et le soir, nous avions un souper servi sur de grands tréteaux, dans la salle décorée du château. Pas d'assiettes mais de grandes tranches de pain rassis sur lesquelles on déposait les aliments. » Bien des moments restent inoubliables mais qu'est-ce qui fut le plus marquant ? « La diversité des invités, cela nous tenait très à cœur. Je travaille à l'hôpital Erasme et mon épouse aussi. Nos collègues ont rigolé avec nos proches. Pas de piste de danse ou de farandole. Mais une musique qui accompagne, de la guitare, un cracheur de feu, beaucoup d'émerveillement. Et en plus il a fait beau ! Que rêver de mieux ? »

Fête médiévale



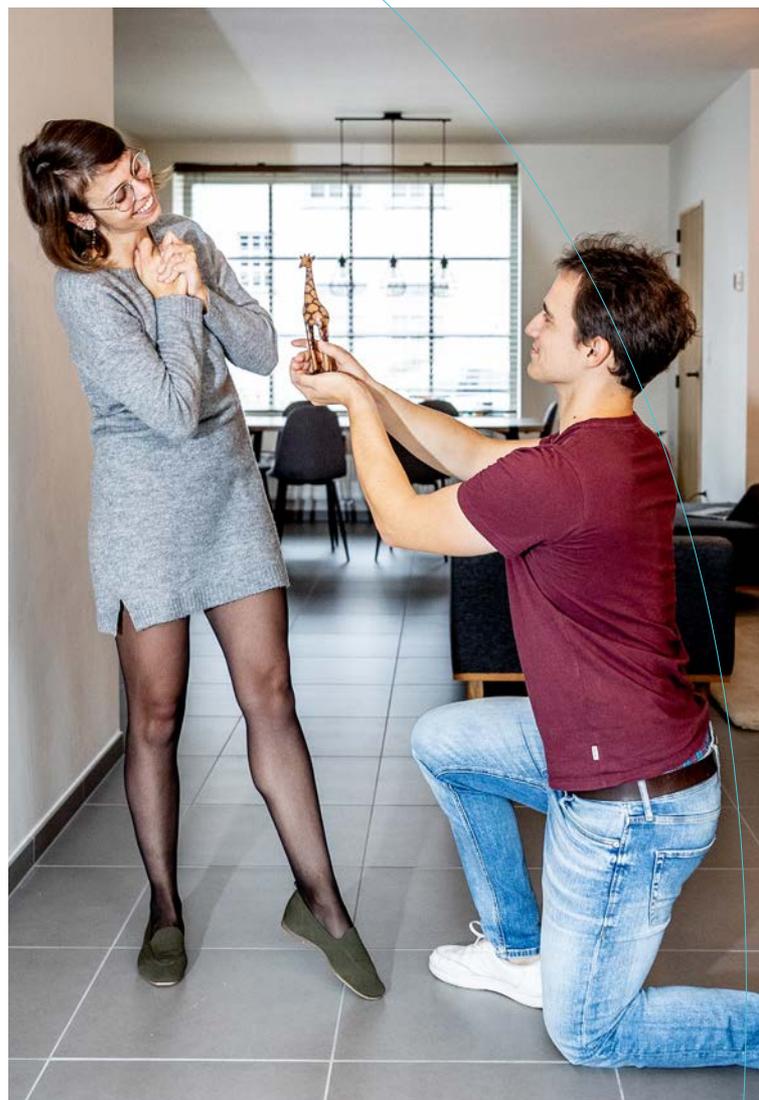
La montagne de la Table, une bague comme dans les magazines et des amis sud-africains avec une GoPro : voilà tout ce qu'il fallait pour la demande en mariage digne d'un Oscar de Lotte et Olivier.

« Cela fait des années que je rêve d'un somptueux mariage », déclare Lotte. « Une jolie robe, une grande fête, être toute une journée sous les spotlights... Ça me convient tout à fait. (rires) Cela fait des années que mon conjoint Olivier est titillé pour savoir quand il va enfin mettre un genou à terre. Il y a quelques mois, il nous a dit d'arrêter avec ça. 'On est encore jeunes et on a tout le temps du monde pour se marier', a-t-il dit. J'en ai donc conclu que je pouvais encore attendre longtemps après le mariage de mes rêves, mais il s'avère qu'il le préparait alors déjà. »

Lors de leur dernière année de secondaire, Lotte et Olivier ont tous deux participé à un échange en Afrique du Sud, à deux ans d'intervalle. Voyage qu'ils voulaient refaire ensemble. « Lorsqu'on a eu trois semaines de vacances l'été dernier, ça nous a semblé être le bon moment pour aller rendre visite à nos amis sud-africains et poursuivre ensuite le voyage en amoureux en Namibie », raconte Lotte. C'est lors d'une randonnée à la montagne de la Table qu'Olivier a décidé qu'il était temps de sortir la bague. « On était déjà en route depuis un bon bout de temps et on devait s'arrêter pour manger, mais Olivier et nos trois amis sud-africains ont continué à chercher le *perfect spot*, soi-disant pour faire une photo. Je commençais à en avoir plus qu'assez : j'avais faim et je voulais manger. Peu importe où on allait faire la pause car pour moi, tout était joli ici. »

« Quand on a finalement trouvé l'endroit idéal, Olivier m'a demandé si on pouvait faire une photo du type *Titanic* sur un rocher saillant. Je devais ouvrir grand mes bras et regarder la vallée, dos à lui. Ça me semblait beaucoup de tralala pour une simple photo à l'heure du déjeuner mais soit, j'ai obtempéré. Comme ça durait une éternité avant qu'il ne se mette derrière moi, je me suis retournée et j'ai vu qu'il était à genoux par terre. 'Ce n'est pas possible qu'il ait encore fait tomber quelque chose ici', ai-je alors pensé. Jusqu'à ce que je réalise qu'il tenait une bague. (rires) J'ai dit 'oui' avant même qu'il n'ait pu poser la question. Et nos amis ont tout filmé. »

“Me marier était mon plus grand rêve”



« Il n'y aurait pas eu de meilleur endroit ni de meilleur moment que là-bas pour me faire sa demande », dit Lotte en souriant. « On a tout de suite pu célébrer la nouvelle avec un petit groupe d'amis, dans un lieu magnifique, et on est encore restés 2 semaines sur notre petit nuage en Namibie, rien que tous les deux. Cela nous a permis de nous préparer à la salve de questions qui nous attendaient à notre retour. Et pour répondre à celle que tout le monde nous pose : on se marie en septembre 2023 ! »



“La sécurité quant à l’avenir apporte déjà une tranquillité d’esprit”

Il n’y a pas eu de vraie demande et ils n’ont toujours pas d’alliances, mais leur contrat de mariage était déjà en ordre quand Charlotte et Jeff, tous deux âgés de 31 ans, se sont dit « oui » pour la vie. « On savait très bien comment nous voulions régler les choses mais c’est la notaire qui nous a dit qu’un contrat de mariage était la meilleure solution. »

texte Maud Vanmeerhaeghe / photo Jan Crab

Se rendre chez le notaire en habits de mariage : ce n’est pas très courant mais c’est pourtant ce qu’ont fait Charlotte et Jeff il y a un peu plus d’un mois. Une heure avant la cérémonie, ils finalisaient les derniers détails de leur contrat de mariage. « Cette approche nous convient bien », déclare Charlotte. « Tout ne doit pas forcément être si conventionnel. » Elle et Jeff se sont rencontrés il y a environ cinq ans à Gand. Jeff, Ouest-Flandrien, réside alors dans cette ville étudiante, et Charlotte est originaire de Rotselaar. Ils se sont très rapidement mis en ménage dans la ville natale de Charlotte. « Lorsqu’on a souscrit le prêt pour notre première maison, nous n’avions abordé que les bases sur le plan financier. Mais les choses ont changé lorsqu’on a emménagé dans notre logement actuel : ma grand-mère m’octroyait une donation à condition que je rachète les parts de mes frères et sœurs. »

Une solution on ne peut plus simple

« Grâce à cette donation, j’avais une longueur d’avance sur Jeff au niveau financier, et la maison était en principe entièrement à moi », poursuit Charlotte. « Mais je ne voulais pas qu’il en soit ainsi. Jeff et moi

“Nous avons nous-mêmes des raisonnements complexes sur la façon de consigner nos souhaits, mais la notaire a trouvé la solution en nous proposant un contrat de mariage”

avons fondé une famille. Il paie autant que moi les travaux de rénovation. Je veux aussi le protéger si les choses venaient à mal tourner entre nous. C’est pour ces raisons que je voulais qu’il soit copropriétaire. » Apparemment pas si simple... « Nous avons fait nous-mêmes des calculs très complexes pour consigner notre souhait. M’acheter le droit d’entrer dans la maison m’aurait valu, d’après notre raisonnement, 12% d’impôts », déclare Jeff. « Nous sommes allés chez la notaire pour lui demander conseil et elle nous a proposé un contrat de mariage. Cette idée nous a semblé tellement évidente qu’on ne sait pas pourquoi elle ne



“Puisque la maison familiale fait partie de notre patrimoine, nous avons tenu compte de l’avis de mes parents”



nous avait pas traversé l'esprit. *(rires)* En épousant Charlotte et en établissant un contrat de mariage, la maison nous appartiendrait à tous les deux. C'était ce qu'on voulait mais on a également pu définir quelques dispositions supplémentaires. »

Réunir la famille autour de la table

Puisque le patrimoine de Charlotte est en partie déterminé par la donation de la maison familiale, elle et Jeff ont tenu compte de l'avis de ses parents pour établir le contrat. « Il fallait parfois trouver le juste milieu entre ce que désirait la famille de Charlotte et ce qu'on voulait pour notre ménage, mais nous y sommes finalement parvenus ensemble. Nous avons fait enregistrer qu'en cas de divorce, le choix d'acheter la maison reviendrait en priorité à Charlotte. Notre maison se trouve en effet près de celle de ses parents et ils (nous aussi d'ailleurs) trouveraient cela dommage de devoir se séparer de ce morceau d'histoire familiale. Et en ce qui concerne la plus-value réalisée par Charlotte : si on venait à se séparer, cet apport supplémentaire sera d'abord déduit de notre capital total et le montant restant sera ensuite divisé par deux. »

Le couple s'est soucié en premier lieu de trouver un arrangement en cas de divorce éventuel, mais ce processus a aussi fait naître d'autres questions chez Charlotte. « Plus on avançait, plus je réfléchissais à la situation. Qu'arriverait-il si l'un de nous décède ? Je voulais aussi régler cet aspect-là pour notre fils d'un an. C'est désormais chose faite : si je meurs en premier, ma partie de plus-value sur la maison de mamie reviendra directement à mon fils, de sorte qu'elle reste de mon côté de la famille. »

Un mariage, mais pas (encore) de bague

Finalement, ce contrat s'avère être non seulement un moyen de consigner les souhaits du couple mais aussi le moyen de voir le rêve de Charlotte se réaliser. « Je faisais allusion au mariage depuis longtemps », dit-elle en souriant, « mais ça en restait là. La notaire m'a donné un coup de pouce bienvenu : trois semaines après notre premier rendez-vous à son étude, nous étions attendus à la mairie. Il n'y a donc pas eu de vraie demande mais le mariage a bel et bien eu lieu. *(rires)* Puisqu'on voulait encore faire quelques ajouts au contrat, la version définitive n'a été prête que tout juste avant de partir pour la mairie. » Et Jeff d'acquiescer : « Les dispositions ont été prises, donc nous n'avons plus à nous en soucier, ce qui est un soulagement. » « Ne reste plus que la bague », conclut Charlotte, « car je l'attends toujours. » *(rires)*.

Aborder la question de l'argent dans une famille recomposée est essentiel pour éviter les conflits

Les familles recomposées se rendent souvent chez le notaire car elles ont de nombreuses questions spécifiques concernant leur patrimoine : qui hérite de quoi ? Est-ce que je désavantage mes enfants d'une relation précédente si j'épouse mon/ma partenaire ? Comment puis-je léguer le plus possible à mon/ma partenaire... ou à mes enfants ?

Lorsqu'il s'agit d'argent, des discussions peuvent parfois survenir entre les beaux-parents et les beaux-enfants. La solution pour éviter les conflits ? Trouver un équilibre financier et se parler ouvertement au préalable. Grâce à un contrat de mariage avec ce qu'on appelle un pacte Valkeniers, vous pouvez déjà régler beaucoup de choses. Sur le plan légal, un conjoint hérite toujours au moins de l'usufruit du logement familial et des meubles meublants. Lorsque le beau-parent ne s'entend pas bien avec les enfants du défunt, cela peut parfois créer des situations désagréables. Avec un pacte Valkeniers (dans un contrat de mariage), vous pouvez, en concertation avec votre partenaire, limiter son droit successoral, et ce, même en dessous du minimum légal. Seule limite : le conjoint survivant doit toujours pouvoir continuer à vivre dans le logement pendant les 6 mois suivant le décès de son/sa partenaire. Vous aimeriez en savoir plus ? Prenez contact avec une étude notariale.

Magda et Ronny
ont rédigé un testament

“Nous sommes contents d’avoir pu choisir nos héritiers”

Sérénité : tel est, selon Magda (68 ans) et Ronny (72 ans), le principal avantage de leur testament. Ils en ont rédigé un pour la première fois il y a maintenant près de 20 ans, mais la deuxième version de leurs dernières volontés est aujourd’hui prête. « C’est agréable de savoir que notre héritage reviendra aux personnes que nous avons désignées. »

Il y a plus de 15 ans, Magda et Ronny allaient frapper à la porte d’un notaire. Comme ils étaient sûrs de ne jamais avoir d’enfants, ils ont commencé à se demander ce qu’il adviendrait de leur patrimoine une fois qu’ils ne seraient plus là. « Si l’un de nous deux venait à décéder, nos biens iraient automatiquement au partenaire survivant », explique Ronny. « Mais que se passerait-il si l’on mourait tous les deux ? Sans enfants, tout reviendrait à nos frères et sœurs. Cela nous préoccupait car nous n’avons pas le même lien avec chaque membre

de la famille. C’est pour cette raison que nous voulions décider par nous-mêmes de ce qu’il adviendrait de notre patrimoine. »

Un choix sûr

Le couple a donc pris rendez-vous chez le notaire et tout a ensuite été très vite. « Nous ne savions pas quelle option répondait le mieux à nos souhaits. Le notaire nous a conseillé de rédiger un testament en nous montrant comment procéder. Nous devions ensuite décider qui hériterait de quoi. Nous savions que l’intervention du notaire était facultative mais un testament notarié nous semblait plus sûr. Nous étions ainsi totalement certains que nos volontés seraient respectées. Qui plus est, le notaire a conservé une copie de notre testament et l’a fait enregistrer au Registre Central des Testaments (RCT). Tâche impossible à réaliser par nous-mêmes. Il est quand même rassurant de savoir qu’il ne peut plus rien arriver à notre testament. »

« Le notaire a été un excellent conseiller », enchaîne Magda. « Nous lui faisons confiance, il nous a immédiatement fourni toutes les informations dont nous avons besoin.

Nous estimons en outre que le choix de nos héritiers est quelque chose de personnel. Voilà pourquoi nous n'en avons pas discuté au préalable avec notre entourage. Après l'enregistrement de notre testament, nous avons bel et bien informé nos proches que nous en avions un mais personne ne sait précisément ce qu'il contient. »

Aucun tabou

N'est-ce pas bizarre, à l'âge de 50 ans, de prendre des dispositions pour le jour où on ne sera plus là ? « Je ne trouve pas », répond Ronny. « Qui plus est, l'argent n'est pas un sujet tabou chez nous. J'étais surtout content d'avoir réglé les tracasseries d'ordre pratique. Enfin, tracasseries... Rédiger notre testament a en fait été un jeu d'enfant. Dès que nous avons su comment procéder, l'affaire a été réglée en un claquement de doigts. »

« J'avais un peu plus de mal à penser à notre mort », poursuit Magda. « Nous étions encore si jeunes et je parlais du principe – encore aujourd'hui d'ailleurs – que nous avions encore de longues années devant nous. Pourquoi donc penser à notre décès ? Aujourd'hui, je suis contente qu'on s'en soit préoccupés. En réglant notre testament à un plus jeune âge, nous nous sommes inconsciemment donné le temps d'y réfléchir, afin de savoir s'il était exactement tel qu'on le souhaitait. »

Sérénité

Il y a un peu plus de 2 ans, juste avant que la pandémie n'éclate, Magda et Ronny ont décidé de revoir leur testament. Ronny : « Au cours de ces 15 années, depuis la première version, beaucoup de choses ont changé dans notre vie. Certaines personnes sont devenues plus importantes, tandis que le lien avec d'autres s'est un peu étiolé... C'est pourquoi nous avons retiré plusieurs personnes de notre testament. Ne dit-on pas que la sagesse vient avec l'âge ? (*il rit*). Comme effectuer ce changement était vraiment facile, nous avons immédiatement pris contact avec le notaire lorsque nous avons commencé à avoir des doutes. La vie passe tellement vite que je voulais adapter mes volontés au plus vite. Avant 2020, nos testaments étaient un peu différents l'un de l'autre ; maintenant, ils sont identiques. »

Leurs testaments leur procure de la sérénité, affirment-ils d'une même voix. « C'est agréable de savoir que c'est en ordre, qu'on peut être rassurés quant à ce qui se passera lorsque nous ne serons plus là », ajoute Ronny. Magda acquiesce : « Nous espérons bien entendu que ce testament ne servira pas dans un avenir proche, mais si quelque chose venait malgré tout à nous arriver, on sait qu'on peut dormir sur nos deux oreilles. »

Le saut de génération fiscal

En raison de l'augmentation de l'espérance de vie, un enfant hérite de ses parents plus souvent à 50 ans qu'à 30 ans. À ce moment-là, les enfants ont généralement déjà leur parcours de vie bien tracé, contrairement aux petits-enfants qui commencent leur propre aventure. Que ce soit pour acheter une 1^{ère} habitation ou lancer un projet professionnel, un coup de pouce financier serait le bienvenu pour les aider.

Pour cela, la loi a prévu le mécanisme du « saut de génération ». Il permet aux enfants de renoncer délibérément à leur part d'héritage en faveur des petits-enfants. De cette manière, les petits-enfants peuvent directement hériter de leurs grands-parents.

Le saut de génération a l'avantage de ne pas devoir payer deux fois des droits de succession sur l'héritage. Sans ce mécanisme, les enfants auraient payé des droits de succession pour hériter de leur parents. Et à leur décès, les petits-enfants auraient également dû payer des droits de succession. Ce qui n'est pas le cas lorsque l'héritage saute une génération.

Attention toutefois, la renonciation à une succession est totale. Cependant, en Région flamande, si le parent a accepté sa part dans la succession, il lui est encore possible (moyennant certaines conditions) de transmettre une partie de l'héritage de manière fiscalement avantageuse grâce au « saut de génération partiel ». Grâce à cette possibilité, le parent ne doit plus renoncer totalement à la succession de son parent pour en faire bénéficier ses propres enfants (petits-enfants du défunt).

La Région wallonne a prévu un mécanisme similaire : un enfant qui hérite de son parent pourra faire une donation à ses propres enfants avec des droits de donation réduits à 0 %, pour autant que certaines conditions soient remplies. Toutefois, ce décret n'est pas encore entré en vigueur.

Vous avez des questions pour planifier votre succession ? Vous souhaitez obtenir un conseil personnalisé ? Prenez contact avec le notaire de votre choix.



“Des obsèques doivent célébrer la vie du défunt”

texte Maud Vanmeerhaeghe / photo Jan Crab



**Lieke Biesemans,
maîtresse de cérémonie,
prône une autre façon
de dire au revoir.**

Dire au revoir autrement, avec des histoires personnelles et du temps pour ceux qui pleurent la personne qu'ils viennent de perdre : voilà ce dont rêve Lieke Biesemans (42 ans), maîtresse de cérémonie et fondatrice de *Stories by Mabel*. Une façon de célébrer la vie : c'est ainsi qu'elle décrit les mots qu'elle couche sur papier pour dire adieu à des êtres chers et des inconnus. « Nous gardons - à tort - le défunt à l'écart de notre environnement alors qu'il est justement essentiel de voir dans le chagrin une opportunité de communion et l'occasion de mettre en avant les plus belles histoires de vie de la personne. »

Lieke Biesemans a encore récemment assuré deux cérémonies d'adieu, comme elle nous l'explique par un lundi matin maussade tandis qu'elle nous reçoit chez elle. « À la mi-août, j'ai reçu un appel d'un homme qui devait dire adieu à sa femme après quatorze mois passés à lutter contre le cancer. Ils avaient un petit garçon d'un an. J'ai également dit au revoir à Stefaan, le papa de deux filles, qui avait déjà perdu son épouse. Avec lui, j'ai réalisé un enregistrement audio pour ses filles. Ce sont des histoires qui vous collent à la peau », nous confie Lieke, « mais je suis reconnaissante de pouvoir être présente pour ces personnes durant la période la plus sombre de leur vie. »

Les crêpes de mamy

C'est presque par hasard qu'il y a maintenant neuf ans, Lieke organisait sa première cérémonie – à l'occasion du mariage de sa sœur. « Je travaillais depuis des années au Parlement européen lorsque, tout à coup, j'ai craqué. À ce moment-là, la seule chose qui me procurait de l'énergie, c'était ce mariage. Nous sommes originaires de Campine, une région très catholique, et la famille du marié étant croyante, un mariage religieux semblait être une évidence. Mais vu que c'était exactement ce dont ma sœur ne voulait pas, j'ai cherché une alternative. Je n'avais rien trouvé de plus que des parodies comiques de mariage religieux, avec des prêtres bidons agitant une brosse à WC : cela plaît peut-être à certains, mais ce n'était pas ce que ma sœur et son compagnon

voulaient. J'ai donc décidé de prendre les choses en main. J'ai discuté avec toutes les personnes qui leur étaient proches et moins proches, j'ai glané de petites et grandes histoires, et à partir de toutes ces pièces de puzzle, j'ai organisé une cérémonie qui leur correspondait vraiment. »

Une expérience qui a tellement plu à Lieke qu'elle a quitté son travail pour se consacrer aux cérémonies de mariage. Jusqu'à ce qu'elle prenne conscience que cette touche personnelle pourrait également se prêter aux cérémonies d'adieu. « Je demandais systématiquement aux couples si quelqu'un leur manquerait le jour de leur mariage, mais souvent la question ne se posait même pas : en de pareilles occasions, il y a toujours des êtres chers qui manquent à l'appel. Un meilleur ami disparu qui se serait fait une joie de mettre l'ambiance. Ou la mamy adorée qui, si elle avait encore été là, aurait probablement préparé des crêpes pour le buffet desserts. Après une cérémonie de mariage, aussi joyeuse soit-elle, je recevais toujours en premier lieu des réactions sur la place que j'avais laissée à ceux qui n'étaient plus là. Cela m'a fait réfléchir : si la petite place que j'accorde lors d'un mariage à ces proches disparus a une telle signification, que se passerait-il si on abordait sous un tout autre angle la cérémonie complète de leur dernier voyage ? Si l'on passait une heure et demie à honorer la mémoire de quelqu'un, avec les histoires les plus personnelles qui soient et dans un cadre qui l'est tout autant ? Les funérailles telles que nous les connaissons répondent-elles vraiment à ce dont nous avons besoin en pareil moment ? »

Faire le deuil ensemble

Lieke poursuit : « Nous avons un peu oublié comment dire au revoir ensemble. Les murs des églises entre lesquels nous partagions autrefois notre chagrin ont perdu beaucoup de leur valeur. Même dans notre salon, il n'y a plus que peu de place pour la mort. Autrefois, il n'y avait rien de plus normal que d'ouvrir les portes du foyer d'un défunt et ceux qui le souhaitaient pouvaient venir lui dire adieu. Ceux qui passaient étaient présents

“Ses fleurs préférées sur la table, sa musique favorite de Tomorrowland en entrant... Il s'agit parfois de petites choses mais des funérailles plus personnelles apaisent la douleur”



“Je discute avec la famille de la personne, mais aussi avec les amis, les collègues, les filleuls... Il se produit quelque chose de magique quand vous rassemblez tous ces gens”

pour les proches. C’est ensemble qu’on faisait son deuil. À l’heure actuelle, la mort est tenue tant bien que mal à distance : la professionnalisation du secteur funéraire l’a exclue de nos maisons. La vitesse à laquelle les adieux doivent se dérouler l’emporte en outre sur l’importance de se remettre ensemble de notre chagrin. Pourtant, le chagrin n’en est pas moins grand si on ne lui laisse pas de place : vous devrez malgré tout faire votre deuil. Dès lors, pourquoi ne pas lui faire volontairement une place ? »

« Bien souvent, on se fige lorsqu’on perd quelqu’un. “Écoutons donc cet homme en costume noir avec son dossier, car il sait ce qu’il faut faire.” Loin de moi l’idée de critiquer les entreprises de pompes funèbres – heureusement qu’elles existent –, mais je suis convaincue que des obsèques peuvent se dérouler autrement. Des adieux méritent bien plus qu’un scénario préétabli qui est utilisé tant pour une femme de vingt ans que pour un homme de quatre-vingts. »

Célébrer ensemble

Personnel : tel est le mot clé qui prévaut dans les célébrations d’adieu de Lieke. « Oui, “célébration”, parce que je crois qu’un adieu peut être incroyablement beau pour les proches. » Pour organiser ces cérémonies,

Lieke discute avec tout l’entourage du défunt. Au cours d’entretiens avec ces personnes, elle essaie de se forger une image aussi complète que possible de cet être qui leur était si cher. « Je ne me limite pas à la famille proche : je discute également avec les amis, les collègues, les filleuls, etc. Il se produit quelque chose de magique quand vous rassemblez tous ces gens. Il faut laisser chacun apporter son bout d’histoire pour donner corps à cet adieu. Parce qu’une fille ne connaît pas son père comme ses collègues le connaissent. Et le lien qui unit une femme à son époux est différent de celui entre un enfant et son parrain. En donnant la parole à un maximum de monde, vous obtenez tout un tas d’histoires que la famille proche ne connaît pas. C’est ainsi que j’aime voir une célébration : comme une succession de petits cadeaux à ceux qui ont perdu un être cher. Un tel moment n’a rien d’une sanctification : c’est plutôt une rencontre avec le souvenir qu’on gardera à vie de quelqu’un. À travers des histoires, des images, de la musique et beaucoup d’amour. »

Car Lieke ne s’occupe pas que des mots, elle se charge également de créer un cadre représentant à la perfection le défunt. « Ses fleurs préférées sur la table, sa musique favorite de Tomorrowland en entrant... Il s’agit parfois de petites choses mais des funérailles plus personnelles



apaisent la douleur », explique Lieke. « Il est impossible de faire revenir les morts mais je veux faire en sorte que ceux qui restent n'aient pas comme souvenir un jour froid, à un endroit où ils ne voulaient pas être, à manger des choses qu'ils ne voulaient pas manger – et encore moins payer –, avec une cérémonie ne durant que cinquante minutes parce que le groupe suivant attend déjà à la porte. Une journée qu'on ne veut pas vivre – "il y a encore ça aussi". Je veux faire changer les choses. Un adieu personnel ne comble en rien le vide laissé par un défunt, mais cela peut apporter un peu de beauté et de chaleur au moment où la vie se montre sous son plus mauvais jour. »

Qui plus est, cela rapproche les gens de partager des souvenirs concernant une personne qui les lie tous, affirme Lieke. « Le chagrin peut séparer les gens, mais j'ai plus souvent pu voir qu'il les rapprochait. Le chagrin unit. »

Une fête de Noël kitsch

Lieke ne peut que se réjouir que des obsèques plus personnelles de ce genre gagnent peu à peu en popularité. « Je remarque un changement parmi les gens de ma génération, qui voient la plus-value de cette approche pour leurs parents, leurs enfants ou

eux-mêmes. Mais les choses évoluent lentement. Il est évident que le changement demande du temps et je comprends bien que la semaine suivant un décès n'est pas le moment idéal pour remettre en question les traditions existantes que sont par exemple les faire-part de décès, les couronnes funéraires et les pistolets avec du café. C'est pour cette raison qu'il faut oser aborder davantage le sujet au quotidien. La personne voulait-elle vraiment toutes ces couronnes de fleurs qui faneront après la cérémonie ? Un faire-part de décès classique reflète-t-il la personnalité unique de mamy ? Osez poser des questions et faire les choses à votre manière, en toute simplicité ou, au contraire, avec originalité. Et ne vous laissez pas influencer par "ce qu'il faut faire". »

Lieke poursuit : « Si j'en ai la possibilité, je discute avec la personne avant son décès. Les gens sont rassurés de pouvoir parler de leur vie, de la douleur et de l'amour avant de mourir. J'en profite alors pour leur poser quelques questions fondamentales : la personne veut-elle être incinérée ou enterrée, par exemple, ou tient-elle à ce qu'il y ait un faire-part de décès ? Je fais toujours en sorte de respecter ses souhaits. Une jeune femme qui avait reçu de nombreuses transfusions sanguines en raison d'une maladie avait demandé à ce qu'il n'y ait ni fleurs ni couronnes, mais de faire plutôt un don de sang en guise de soutien. Elle voulait aussi que les donneurs prennent un selfie et l'envoient à ses parents. Je trouve ce genre d'initiatives vraiment précieuses car elles représentent encore quelque chose pour ceux qui restent, même après la cérémonie. »

« Mais un scénario contenant des instructions sur la musique à passer à la 13^e minute de la cérémonie ? Non merci. Au final, les adieux ne sont pas faits pour le défunt mais bien pour ses proches. Ils doivent pouvoir dire au revoir d'une manière qui apaise leur peine. J'aimerais tant que les gens puissent se souvenir de ce moment avec une certaine joie, que cela leur fasse chaud au cœur. » Il est clair que Lieke n'a pas peur de bousculer les traditions. « Je me rends compte qu'oser faire les choses différemment demande du courage. Il y a un petit temps, je me suis chargée de la cérémonie d'adieu de quelqu'un qui détestait les couronnes funéraires mais adorait Noël. Il y avait donc des pères Noël lumineux et des lumières de toutes les couleurs à ses funérailles. Ses obsèques n'étaient peut-être pas dignes de Pinterest mais lui ressemblaient complètement. *(Elle sourit)* Une telle chose aurait été impensable il y a dix ans, mais aujourd'hui c'est l'une des options que nous avons. Espérons que ce que nous trouvons encore "particulier" aujourd'hui sera la nouvelle norme à l'avenir. Et que les funérailles traditionnelles et impersonnelles telles que nous les connaissons deviendront l'exception. »





Les moments-clés de Justine Henin

“On ne fait rien par hasard, nos choix traduisent toujours quelque chose de notre histoire.”

texte Gilda Benjamin / photo Thomas De Boever

À tout juste 40 ans, Justine Henin semble déjà avoir connu mille vies. La championne de tennis a transporté le public avant de ranger sa casquette. Mais sa reconversion apparaît comme une évidence. Son académie de tennis pour les jeunes, avec toujours à ses côtés Carlos Rodriguez, sa Fondation Justine Henin, son expertise en télévision ou ses présentations en entreprise, tout participe de cette même énergie : transmettre des valeurs et de l'émotion. Et la jeune femme a gardé de sa maman le goût des mots et cette éloquence qui illumine ses propos.

**Comment vous définir ? Championne de tennis ?
Entrepreneure ? Consultante ? Conférencière ?
Vous êtes tout à la fois et tout fait sens.**

Il est vrai que je suis très active et pas du genre à me reposer sur des acquis. La reconversion reste quelque chose de compliqué après une vie de championne telle que je l'ai vécue. Une vie très prenante qui laisse peu de place pour autre chose. Je suis restée dans ma bulle très longtemps. Il faut apprendre à en sortir, se demander ce qu'on a envie de faire et surtout ce qu'on s'autorise à faire aux yeux des gens. Ce cheminement n'est sans doute pas terminé mais il est certain que je voulais faire quelque chose de ma notoriété et de tous mes apprentissages. J'ai donc choisi des activités de

transmission en accord avec mon tempérament. Si je vais donner une conférence en entreprise, j'essaie de transmettre une histoire et de partager mon vécu et non pas de véhiculer un concept ou un coaching. Il en va de même pour ma fonction de consultante en télévision, même si je m'appuie là sur mon expertise tennistique. Tout est question de partage. Le monde change considérablement et j'ai à cœur de véhiculer des valeurs qui me sont chères, notamment dans mon académie de tennis.

Et pour ce qui est de votre fondation ?

Au départ, Justine for Kids, créée en 2008, devait exprimer nombre de mes sentiments. J'avais été N°1 mondiale, j'avais vécu le décès de ma maman très tôt. Malgré les épreuves, j'ai été très gâtée par la vie et je voulais surtout donner en retour. J'estime être privilégiée d'avoir pu transformer un certain talent en une carrière rêvée. La fondation a duré 10 ans, nous travaillions avec des centres pédiatriques en Belgique et organisons des voyages thérapeutiques pour les enfants malades afin de leur apporter des moments de répit. Puis nous avons entamé un processus de réflexion avec un groupe de travail comprenant des entrepreneurs, des soignants, des parents d'enfants malades quant à la suite des activités caritatives que je désirais poursuivre. Le sport a occupé une bonne partie de ma vie, je crois à ses bienfaits et aux valeurs qu'il est censé véhiculer : le dépassement de soi, la résilience, le respect, la maîtrise de ses émotions... De là est né la Fondation Justine Henin qui s'adresse aux enfants malades ou porteurs d'un handicap en vue de favoriser et d'encourager la pratique d'une activité physique adaptée. Nous agissons à travers plusieurs projets, notamment avec le CHC de Liège, au MontLégia, et la Fondation contre le cancer, pour

structurer et développer le programme « Gym & Joy » dans le service oncologie. Et pour 2023, nous allons financer un terrain de sport à l'hôpital. Le rêve étant de dupliquer ce programmes dans d'autres hôpitaux et centres pédiatriques. Un autre projet est en route avec la Fondation Saint-Luc à Bruxelles concernant la revalidation en chirurgie cardiaque.

Pourquoi vous tournez-vous toujours vers l'enfance ?

J'ai toujours aimé les enfants, les jeunes en général, ces êtres en devenir. Je suis entourée de filleuls dont je suis très proche, et j'ai deux enfants, ce qui était un grand rêve dans ma vie. J'aime autant leur innocence que leur énergie. Si la Fondation renvoie à la maladie, qui a été très présente dans mon existence du fait du décès de ma maman, l'académie me permet de travailler avec des enfants mais aussi beaucoup d'adolescents, notamment grâce au projet tennis-études. Je suis quelqu'un de très exigeant mais cela n'empêche aucunement de se montrer aussi bienveillant. Le tennis n'est qu'un prétexte pour travailler la confiance en soi, la sociabilisation. Certains de nos jeunes ne deviendront pas de grands joueurs professionnels mais apprendre à se connaître et à se remettre en question vous forge pour la vie.

Peut-être est-ce lié à ma propre enfance qui n'a pas été aussi innocente que la normale ? On ne fait rien par hasard, nos choix traduisent toujours quelque chose de notre histoire. Je n'ai pas connu une enfance insouciant, je suis devenue responsable très tôt, trop tôt. Je peux d'autant plus comprendre le parcours difficile de certains enfants touchés par la maladie. Je leur donne mais ils me donnent aussi tellement. Ce sont aussi des petits sportifs de haut niveau de par le combat qu'ils mènent. Et bien sûr, je savoure chaque moment passé avec mes deux enfants, ma priorité. Eux m'emmènent vraiment dans leur monde, que je découvre d'une certaine façon.

Que voulez-vous transmettre d'essentiel dans votre académie de tennis que vous n'avez pas connu ?

Il faut trouver nos propres ressources, elles ne tombent pas du ciel et viennent par le travail et les rencontres. J'en ai fait de très belles et j'ai eu le bon feeling de m'accrocher aux bonnes personnes comme Carlos Rodriguez. Mes parents se sont battus pour m'offrir une formation très coûteuse. Ils sont allés frapper à la porte de petites entreprises de la région pour me soutenir, en nous engageant à les rembourser dès que possible, ce qui a pu être le cas. Je ne serais pas devenue qui je suis sans toute cette solidarité. J'ai pu compter sur l'amour de mes grands frères. Mon papa était beaucoup plus anxieux par rapport au chemin que j'avais choisi. Heureusement, aujourd'hui, nous avons une très

bonne relation. Il n'y a pas de conditions parfaites pour réaliser son rêve, il faut juste déceler qu'elle est l'envie qui nous guide. Nous essayons de trouver avec le jeune quel est son réel désir, de lui offrir un cadre et de le



Justine Henin en famille, avec sa maman tant chérie.



Carte d'identité

- Née le 1^{er} juin 1982 à Rocourt (Liège), elle grandit à Han-sur-Lesse.
- Elle commence le tennis à 5 ans et est vite remarquée. À 14 ans, elle est entraînée par Carlos Rodriguez qui la mènera aux sommets. Elle remporte 43 titres en simple dont son premier Roland-Garros le 7 juin 2003. Elle devient N°1 mondiale. Médaillée olympique en 2004.
- Elle met fin à sa carrière de championne en 2008, revient quelque peu, pour arrêter définitivement en 2011 et se consacrer à ses autres projets.
- Avec son époux, ils ont deux enfants, Lalie et Victor.

soutenir. Mais il faut que l'envie vienne du jeune. Et qu'il ou elle comprenne que son investissement se joue sur la durée, à une époque où tout va très vite, où il faut être performant tout de suite. Non, la récompense n'est pas immédiate, ça n'existe pas. Il faut travailler dans la constance, et aussi dans le plaisir.

Vous aviez oublié cette notion de plaisir ?

Je ne l'ai jamais perdue, mais je peux à nouveau mettre des mots sur des sensations d'alors. J'ai toujours aimé jouer au tennis mais le plaisir pouvait aussi venir après une défaite, de la fierté de se relever, de traverser des moments compliqués, un entraînement exigeant. Se dire : « Oui, j'en suis capable ». Cette notion de plaisir, on essaye de la mettre au cœur de tout ce que nous accomplissons. Mais nous insistons également sur le rapport au temps pour ne pas céder à une société de l'immédiateté. L'excellence c'est de donner le meilleur de soi-même, selon ses moyens, et pas d'être en haut du podium. Ce qui est primordial car l'essence même de l'académie n'est pas le tennis à haut niveau, même s'il en fait partie, mais le loisir. Il faut savoir accepter ses limites et parfois la déception. On en apprend toujours sur soi. Tout n'arrive pas immédiatement. Un principe aussi vrai dans la maladie, même si on ressent là un sentiment d'injustice. Je tiens énormément à la notion de résilience.

Vous aviez pris tout le monde de court en arrêtant votre carrière. Était-ce lourd d'être un modèle pour beaucoup ?

La pression de l'image de la championne existe. Je vous raconte une anecdote : j'ai toujours été très active dans l'académie. Un gamin qui me croisait tous les jours demande à son papa de pouvoir prendre une photo avec « Justine Henin ». Ils viennent donc vers moi et le gamin rétorque « Ben non, pas celle qui travaille ici, celle avec la casquette sur les photos ! » Quand j'ai arrêté, je me suis demandé ce que je pouvais m'autoriser. Il y a des gens qui ne comprennent pas pourquoi je travaille, pourquoi je m'engage, ils pensent que je reste chez moi et que j'ai du personnel à demeure ! Or, j'ai une vie des plus simple car je sais d'où je viens. Mes parents nous ont offert une belle vie, j'ai été gâtée avec mes frères et sœur. Mais on faisait attention, ils veillaient à ce que nous puissions poursuivre nos activités et nous restions beaucoup en famille, ça ne m'a jamais quittée. Aujourd'hui, je me sens beaucoup plus libérée quant à ma légitimité. Devenir maman a été essentiel dans ce cheminement. Devant la parentalité, nous sommes tous égaux : on fait ce qu'on peut ! Être la maman de Lalie et Victor m'a transformée. Quelles que soient mes activités désormais, c'est l'humain qui prime. Mais je ne renie

pas, bien sûr, mon statut. J'ai eu cette chance immense de faire un métier de partage et d'émotion, d'où mon désir de continuer dans cette voie.

Êtes-vous fière de vous ?

Je me sens fière de la personne que je suis aujourd'hui, ou plutôt heureuse. La fierté n'a jamais été une notion importante pour moi. Mais je suis contente d'être restée fidèle à mes valeurs. Quand je retourne à Rochefort ou à Han-sur-Lesse, je rencontre des gens qui me connaissent depuis que je suis gamine, ils voient que je n'ai pas changé. C'est bien sûr difficile d'ignorer la part d'admiration, de fascination ou de timidité qu'il peut y avoir, mais je passe au-dessus. Une carrière au plus haut niveau peut monter à la tête de certains, mais ma très bonne éducation m'a protégée. Disons que je suis contente de me montrer moins catégorique. Le temps m'a appris à être plus nuancée dans la vie, dans mes relations, sur le plan personnel comme professionnel. Et ça m'a demandé de sacrés efforts. Pendant longtemps, tout était focalisé sur moi, je fonctionnais en binôme avec Carlos. Mais ensuite, j'ai appris à m'ouvrir. Finalement, on en apprend toujours plus des autres. Par contre, je dis beaucoup à mes enfants que je suis fière d'eux et nous le disons volontiers aux jeunes qui fréquentent l'académie. Mes parents ont dû me le dire aussi, mais j'étais tellement timide, du genre à raser les murs, que j'avais très peu confiance en moi. Et puis, avec le temps, j'ai relativisé : oui j'ai gagné des matchs en tapant sur une petite balle jaune, mais je n'ai pas sauvé des vies... Cependant, je reconnais l'importance qu'a le sport pour rassembler les gens. Et je suis vraiment heureuse d'avoir apporté, à mon niveau, un peu d'émotion au public.

<https://foundation.justinehenin.be>

5 objets coup de coeur

La casquette

Difficile d'y échapper ! Tout le monde m'associe à cette casquette, elle m'a accompagnée toute ma carrière. J'avais un modèle qui me convenait parfaitement, mais mon sponsor a un jour arrêté de le produire, un vrai drame pour moi. Il a donc contacté toutes ses boutiques dans le monde pour retrouver les derniers exemplaires. Mais elle a surtout une symbolique très forte. Ma casquette signifiait une forme de protection. D'ailleurs, depuis je n'en porte plus. L'enlever

a été une libération, comme de me débarrasser d'une armure. Je jouais devant des milliers de spectateurs, et des millions de téléspectateurs, mais il fallait préserver ma discrétion et ma pudeur.



Le trophée

Mon premier trophée à Roland-Garros, un rêve de petite fille réalisé. Je l'avais admiré quand j'étais allée voir Steffi Graf/Monica Seles avec ma maman en 1992. Une partie de mes trophées est exposée ici au club, mais je vous assure qu'il n'y a pas de pièce dédiée chez moi. J'y tiens bien sûr, mais je ne les contemple pas. Mes enfants en ont choisi un pour mettre dans leur chambre, mais c'est tout. En fait, je crois que je tiens surtout aux récompenses remportées quand j'étais petite. Cette coupe de Roland-Garros représente le chemin parcouru et toutes celles qui ont suivi.



La montre

Je porte peu de bijoux, mais j'aime bien l'objet. C'est avant tout la symbolique du temps. J'essaye de m'en détacher, mais je vis un peu avec une montre dans le ventre. Je fais toujours attention d'être à l'heure, je pense qu'il s'agit d'une forme de respect. Le temps renvoie à l'instant présent et aux années qui passent. Il faut vivre chaque moment à fond, mais la vie peut aussi s'écouler en douceur.



La photo

C'est ce qui me raccroche encore à ma maman et les photos sont aussi importantes pour mes enfants car ils n'ont pas connu trois de leurs grands-parents. J'aime bien, quand je vais chez les gens, regarder les photos qui y sont, on devine l'histoire d'une famille. Et les photos de ma maman sont belles et marrantes car elle changeait de look très souvent.

Le livre

Maman était professeur de français et d'histoire, elle m'a transmis le goût des mots et de la langue française. Elle montait des pièces de théâtre avec ses étudiantes et j'étais très impressionnée par la quantité de livres qu'elle avait. Pendant toute ma carrière sportive, je n'avais pas le temps de lire ou d'apprendre. Alors j'essaye de me rattraper. Mon mari rigole souvent en me disant « Toi, tu as envie de tout savoir sur tout, c'est fatigant ! » Et j'aime l'objet, surtout de nos jours où on favorise les écrans. Quand je pars en vacances, j'aime sentir le poids des livres dans mon sac. Je lis aussi beaucoup avec mes enfants. Romans, philosophie, psychologie, biographies, management... Je lis tous les styles car tout m'intéresse, mais encore trop peu à mon goût.

Deux Tanguy pour la photo : “Plus on avance dans le projet, plus on en apprend sur l’autre”

S’il est bon d’être sur la même longueur d’ondes, créer une société entre amis comporte son lot d’avantages et de risques. Mais en lançant « Lipics » il y a 3 ans, les (très) jeunes Tanguy Lambert (23) et Tanguy Gauthy (22) n’ont pas hésité une seconde.

texte Gilda Benjamin / photo Jan Crab

Tout est parti de l’envie d’offrir du plaisir aux gens, de concrétiser des souvenirs de moments heureux et intimes. « Notre but : sortir nos photos de notre portable pour en garder une trace, en grand. » « Lipics » propose des impressions de photos personnalisées sur différents supports. Tanguy Lambert raconte : « Nous sommes amis depuis l’enfance, nous venons de la même région et avons fait des études de marketing à Liège. Cela nous a semblé tout naturel de nous lancer ensemble dans un projet entrepreneurial. » Tanguy Gauthy poursuit « Mon papa a une machine d’impression de panneaux de signalisation et nous l’utilisons également. Nous avons pris l’habitude d’offrir des photos souvenirs à des amis lors d’anniversaires ou de fêtes. De plus en plus de gens nous ont demandé de pouvoir bénéficier du même produit. Tant et si bien que nous avons créé une page Facebook et Instagram, après s’être décidés pour le nom de « Lipics », compression de Liège et Pictures. Nous avons fini par intégrer le VentureLab, un incubateur liégeois pour les étudiants entrepreneurs et, avec l’aide d’un coach, nous avons développé notre société. On ne s’est pas posé trop de questions. Très naïvement, je pensais qu’on détenait une idée révolutionnaire, alors que pas du tout. De fait, les débuts n’ont pas été évidents, mais on apprend de ses erreurs. Si nous avons beaucoup foncé les premiers temps, nous agissons aujourd’hui de façon plus réfléchie. »

Désormais, ils gèrent un site complet de vente en ligne et une offre diversifiée. S’ils n’ont pas encore d’employés, ils sont fiers de travailler tous deux à



temps plein dans leur société, une SRL. Mais comment se répartir les tâches ? « Nous avons compris que, pour être plus efficaces, nous devons délimiter nos responsabilités, précise Tanguy Lambert. Tanguy s’occupe surtout de la production et de la relation-client et je me situe plus dans la création de projet et le côté technique de l’impression des photos. »

CONFIANCE ET ÉCOUTE

Y a-t-il eu, ne fût-ce que brièvement, une peur de mettre à mal votre amitié ?

Tanguy Gauthy est catégorique : « Franchement, cela ne nous a jamais effleuré l'esprit. Nous essayons de ne pas mélanger notre vie privée, et notamment l'amitié qui nous lie, et le boulot, même s'il nous arrive bien sûr d'en parler. Certes, quelque part, on est tout le temps ensemble : la journée au travail et même le soir si on part rejoindre nos copains. Nous étions tellement motivés par l'envie de créer notre société que notre amitié ne nous est pas apparue comme un obstacle ou un risque. »

Et Tanguy Lambert de renchérir : « Même notre entourage nous a soutenu, que ce soit financièrement ou moralement, car ils sont aussi indépendants. »

Visiblement, l'amitié est perçue comme un atout.

« Certainement car on se connaît bien, ajoute Tanguy Gauthy. Nous pouvons nous faire des remarques sans heurter l'autre, il n'y a pas de disputes. Chacun défend son point de vue. Nous sommes très complémentaires. Tanguy est un gros bosseur et très perfectionniste. Et pour ma part, je suis très organisé. » Son associé acquiesce : « Quand il a une idée, il va droit au but ! Bien sûr, l'amitié compte quand nous avons des doutes ou que l'un stresse parfois plus que l'autre. Mais j'avoue que nous connaissons peu de baisses de moral, nous essayons toujours de rester positifs, d'aller de l'avant et de trouver une solution. C'est aussi l'avantage d'être à deux, au moindre problème nous en discutons directement. »

Quels conseils donner à des amis qui ont envie de monter un projet ensemble ?

« Plus on avance dans le projet, plus on en apprend sur l'autre, remarque Tanguy Gauthy. Il faut donc prendre sur soi, être attentif aux qualités comme aux défauts de l'autre, et surtout rester à l'écoute. Ne pas rester braqué sur ses propres idées et reconnaître quand l'autre a raison. Et se préserver en-dehors du travail en ne parlant pas boulot non-stop. »

Un jour, ils espèrent engager des collaborateurs. Au risque de bousculer leur dynamique ? Au contraire selon Tanguy Lambert : « L'arrivée d'autres personnes dans la société n'apporterait que du positif, il est toujours enrichissant de bénéficier de nouvelles idées. Nous avons eu récemment un stagiaire durant 3 mois et il nous a permis de nous améliorer. »

Au fait, ont-ils imprimé une belle photo d'eux deux ?

« Même pas. Il faudra y penser ! »

<https://lipics.be>



**“L’avantage
d’être à deux est
qu’au moindre
problème nous
en discutons
directement”**



**KU Leuven KICK
rapproche le monde
de l'enseignement et
le marché du travail**



**“Nous voulons
que tous les
étudiants
deviennent
davantage
entrepreneurs”**

Plus le temps passe, plus l'enseignement et le marché du travail se rapprochent. L'apprentissage à vie est une pratique de plus en plus ancrée dans chaque culture d'entreprise et contrairement à avant, un étudiant ou un professeur entrepreneur est désormais davantage la règle que l'exception. La coordinatrice de KU Leuven KICK, Tine Van Lommel, entend transmettre le virus de l'entrepreneuriat à un maximum d'étudiants.

C'est sur un coin de la Naamsestraat, tout près du Vieux Marché, que se trouve Studio Start, un site de KU Leuven KICK. L'endroit ne sert pas à botter les fesses des étudiants qui ont trop bu, mais bien à fournir aux étudiants motivés les outils nécessaires pour créer leur propre entreprise. Tine Van Lommel en est la coordinatrice. « Nous avons créé Studio Start il y a quelques années maintenant. Il s'agit d'un espace de coworking où nous voulons réunir les étudiants ayant l'esprit d'entreprise. En se rencontrant, ils peuvent s'inspirer et s'entraider. »

Rendre service à la société

KU Leuven KICK est la « communauté d'entrepreneurs » de la KU Leuven, l'université catholique de Louvain. L'ambition de KICK est de stimuler l'esprit d'entreprise au sein de l'université. Tine Van Lommel : « En tant qu'université moderne, nous estimons essentiel de miser sur cet aspect. La société a besoin des sciences, de la technologie et de l'innovation pour relever les défis d'aujourd'hui. En encourageant l'esprit d'entreprise, les universités peuvent injecter les connaissances qu'elles génèrent dans la société. »

Couteau suisse

Studio Start n'est que l'un des instruments du couteau suisse dont dispose KU Leuven KICK pour stimuler l'entrepreneuriat au sein de l'université. « C'est aussi par exemple à ça que sert le Product Innovation Project, ou PIP. Une entreprise externe imagine pour ce faire un "défi" sur lequel une équipe interdisciplinaire d'étudiants travaillera pendant toute une année dans le cadre de leur formation. Cela va de l'analyse d'un problème à la présentation d'un business case. De cette manière, nous avons toujours au moins 6 projets en cours,

impliquant 50 à 80 étudiants. Un autre exemple est le KICK Challenge : il s'agit d'une compétition interne de business plan dans le cadre de laquelle des étudiants et des collaborateurs de la KU Leuven peuvent soumettre des idées ayant un impact social. »

KICK propose tout un éventail de projets afin de soutenir les étudiants entrepreneurs. Des projets qui ont tous un dénominateur commun : la collaboration interdisciplinaire. « Nous préparons les jeunes loups de demain, tandis que le monde d'aujourd'hui est confronté à des défis particulièrement complexes. Pour arriver à de meilleures solutions, la collaboration interdisciplinaire est essentielle. »

Esprit d'entreprise

KU Leuven KICK aide en outre activement les étudiants ayant l'esprit d'entreprise à développer l'une ou l'autre idée ou même une éventuelle start-up. « Chaque année, environ 140 équipes viennent frapper à notre porte avec une idée, certaines plus abouties que d'autres. Nous les aidons à faire le nécessaire afin de transformer cette idée en entreprise. En général, les étudiants ébauchent un plan pendant leurs études avant d'oser se lancer. Pour certains étudiants, le succès est au rendez-vous, pour d'autres moins, mais l'on peut aussi apprendre des échecs. L'objectif de KICK est atteint si nous pouvons donner aux étudiants un avant-goût de ce qu'est l'esprit d'entreprise et si nous parvenons à leur transmettre l'envie de se lancer, sans oublier quelques compétences utiles si possible. Qu'est-ce qui fait une histoire à succès ? Une bonne équipe qui ose prendre des risques, qui repère les opportunités, qui les saisit et, surtout, qui travaille dur. »

Recherche et développement

Même quand les étudiants rejoignent ensuite le monde universitaire et enfilent une blouse blanche pour faire des expériences – autrement dit, quand ils deviennent professeurs ou chercheurs –, la KU Leuven continue de les encourager à entreprendre. « C'est là qu'entre en jeu le service KU Leuven Research & Development, qui est le Technology Transfer Office (ou organisme de transfert de technologie) de la KU Leuven. Il aide les chercheurs à créer des spin-off où l'université transfère "ses connaissances" à une entreprise à laquelle les chercheurs et l'université participent. En accordant des licences ou en protégeant des innovations à l'aide de brevets, car tout ne doit pas être compliqué. »

L'Europe

La terminologie anglaise utilisée dans le jargon de Tine Van Lommel ne passe pas inaperçue. La KU Leuven



est en effet l'une des universités les plus innovantes d'Europe et évolue de fait dans un contexte international. « La KU Leuven se profile comme telle et joint en outre le geste à la parole. Voilà pourquoi nous estimons si important de faire en sorte que tous nos étudiants, quelle que soit leur orientation, deviennent davantage entrepreneurs. Cela ne veut pas dire qu'ils doivent tous fonder leur propre entreprise, mais bien qu'ils acquièrent tous certaines compétences entrepreneuriales afin d'avoir une longueur d'avance sur le marché du travail. »



“En encourageant l'esprit d'entreprise, les universités peuvent injecter les connaissances qu'elles génèrent dans la société”

Et à Bruxelles et en Wallonie ?

L'ULB anime une ASBL, un club d'entrepreneurs, **UStart ULB**, qui prodigue des conseils et organise différents événements s'adressant à tout étudiant ayant la fibre entrepreneuriale. Quant au **Student Entrepreneurs Club**, il tend à promouvoir l'entreprenariat au sein de l'ULB.

Soutenu à la fois par l'ULB, la VUB et la Solvay Business School, le **StartLAB.BRUSSELS** accompagne les jeunes entrepreneurs, offrant outils et expériences. Du côté de l'Université Saint-Louis Bruxelles, il existe le statut **PEPS Entrepreneur / Entrepreneuse** qui permet aux étudiants de combiner parcours académique et développement de leur projet d'entreprise. À savoir que **UStart** existe également à Saint-Louis comme à l'ICHEC Brussels Management School, à l'université de Mons et de Liège.

L'UMons propose différents programmes à destination des entrepreneurs en herbe : le **SEE**, statut d'étudiant-entrepreneur, et le **CLICK N' START**, un programme de sensibilisation et d'accompagnement de projets. Quant au **Student Start Lab**, il accueille notamment des étudiants de l'UCLouvain Mons.

L'**Yncubator** de Louvain-La-Neuve propose aux étudiants de les accompagner dans leur projet tandis que le statut **PEPS-Entrepreneur** offre également la possibilité, comme dans d'autres universités, de concilier cours et projets.

Le **Fab-C**, Fablab Charleroi Métropole, est un service de l'ULB dans le cadre du Hub Créatif Charleroi Métropole. Les étudiants et jeunes entrepreneurs peuvent y monter leurs projets, seuls ou avec l'aide de coachs.

À l'UNamur, la **JEN Consult** (Junior Entreprise Namuroise) a mis en place les Junior-Entreprises (J.E.), des ASBL proposant aux étudiants une passerelle entre les études et l'entreprise. Pour sa part **LinKube** est un incubateur pour les étudiants entrepreneurs issus de l'enseignement supérieur. Dans chaque université de Wallonie et à Bruxelles, différentes spin-off axées sur la recherche sont favorisées, notamment via **RISE ULiège** qui agit sur les campus de Liège et Arlon ou encore l'**I-Tech Incubator** à l'ULB.

“Les étudiants inscrits à l’Universitair Sportcentrum KU Leuven sont faits pour entreprendre”

Avec Bakfits, Merthijn Roggeveen (24 ans) enfourche son vélo cargo pour amener le sport dans l’espace public et/ou au domicile des habitants du grand Louvain. Ce coach sportif a décroché son diplôme en sciences du mouvement et du sport en juillet 2022. Deux mois plus tard, il lançait Bakfits.

« Grâce au programme préparatoire que j’ai suivi auprès de KU Leuven KICK, j’avais déjà les bases pour Bakfits et j’ai donc pu me lancer rapidement après mes études. Les étudiants inscrits à l’Universitair Sportcentrum KU Leuven sont faits pour entreprendre, donc sans cet encadrement, j’aurais probablement quand même fondé une entreprise, mais ça ne se serait pas passé aussi bien », explique Merthijn. Après le stage effectué durant son premier master, il a eu l’idée d’amener le sport à domicile au moyen d’un vélo cargo. « Mon lieu de stage m’a encouragé à sortir des sentiers battus et à entreprendre. C’est là qu’a été plantée la graine de l’entrepreneuriat. Après mon stage, j’ai tout de suite commencé à y travailler en tant qu’étudiant-indépendant. Ça s’est par la suite révélé être une bonne chose, car j’ai pu intégrer Bakfits à cette structure d’entreprise individuelle. »

Merthijn a pris le temps de peaufiner son idée dans les moindres détails. KU Leuven KICK lui a pour ce faire fourni les outils nécessaires. « La coach m’a aidé à rédiger un business model, à étendre mon réseau, à régler tous les statuts requis... Après chaque séance de feedback, elle proposait aussi de fixer une échéance pour la prochaine étape. Cela m’incitait vraiment à travailler sérieusement. Je suis très reconnaissant envers l’université d’avoir stimulé cet esprit d’entreprise. »



“Les études sont la période idéale pour prendre des risques”

Simply Apply, la start-up des étudiants en informatique Nima Chitgar (22 ans) et Guillaume Lameyse (22 ans), utilise l’intelligence artificielle pour faire correspondre les compétences des chercheurs d’emploi aux postes vacants dans le secteur IT. KU Leuven KICK les a aidés à surmonter des moments difficiles.

« Personne n’est entrepreneur dans ma famille. J’avais une idée, mais je ne savais pas comment la concrétiser », nous raconte Nima. « J’ai fait pas mal de recherches sur Internet avant de m’adresser à un professeur qui m’a redirigé vers KU Leuven KICK. » C’était exactement ce que Nima cherchait. « Ils m’ont vraiment permis d’avancer. C’est vous qui êtes aux commandes, mais le coaching personnalisé vous aide à déterminer le cap à suivre et à franchir des étapes importantes. » À la mi-2021, Simply Apply était opérationnelle et trouvait un poste vacant à un premier chercheur d’emploi. « Cette période a été très difficile pour mon compagnon et moi-même. La combinaison du stress pour l’école et pour l’entreprise, c’était trop. Mais là encore, nous avons pu compter sur nos coachs KICK. Le soutien va au-delà des simples aspects techniques et pratiques. Leur attitude positive mais réaliste nous redonne toujours l’énergie nécessaire pour aller de l’avant. » Et c’est ce que font Nima et Guillaume. « J’avais moins de temps pour sortir, mais j’ai réussi à trouver le juste milieu. Les études sont la période idéale pour entreprendre et prendre des risques. Je suis vraiment heureux d’avoir fait ce choix. » Aujourd’hui, Simply Apply est devenue saply.ai : il s’agit encore d’une entreprise individuelle, mais lorsque le duo sera diplômé à l’été 2023, il prévoit de passer à une SRL. « Nous prenons d’emblée rendez-vous avec l’avenir. »



Vous possédez une société ?

Faites modifier vos statuts d'ici le 31 décembre 2023

Que sont les « statuts » ?

Pour les entrepreneurs, les statuts constituent les règles fondamentales de leur société. Qu'y retrouve-t-on au juste ? Ce sont essentiellement les droits et les devoirs des parties concernées, bien entendu. Mais les statuts comprennent également des dispositions relatives au capital initial, à la dénomination de la société, aux parts de capital et aux parts bénéficiaires, au fonctionnement de la direction... Bref, les statuts sont la base d'une société. Les entrepreneurs qui fondent une SRL, une SA ou une SC se rendent chez le notaire pour en déposer les statuts.

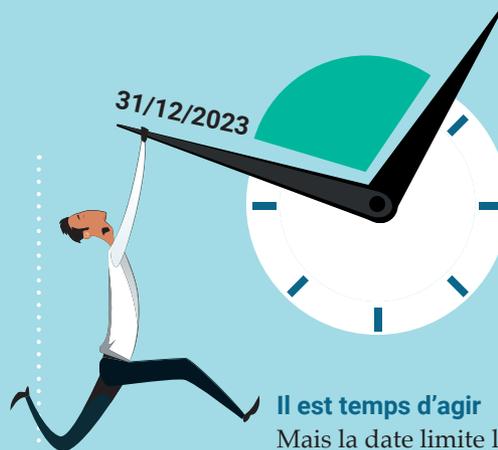
Les statuts évoluent avec la société

Il est parfois nécessaire que les entrepreneurs revoient leurs statuts. Pensez par exemple au cas d'une entreprise dont le nom est modifié, ou lorsqu'un entrepreneur veut organiser la succession de sa société et modifier à cet égard certaines choses dans les parts ou les droits de vote. Les statuts changent et évoluent donc avec l'entreprise.

Un nouveau droit des sociétés

Le 1^{er} mai 2019, de nouvelles règles importantes sont entrées en vigueur dans le droit des sociétés, conférant entre autres aux entrepreneurs davantage de flexibilité et de possibilités. Les sociétés fondées après cette date sont tombées sous le coup de ces nouvelles règles : elles ont été fondées selon les nouvelles règles, leur fonctionnement suit ces nouvelles règles et leurs statuts sont conformes à la nouvelle loi.

Mais qu'en est-il pour les sociétés *existantes* ? Une « phase de transition » a été prévue pour ces dernières, avec différents moments charnières. Le 1^{er} janvier 2020 en était un : depuis cette date, les règles contraignantes de la nouvelle loi sont automatiquement d'application aux sociétés (donc également celles qui n'ont pas encore été converties). Il n'existe ainsi plus aucune « SARL » depuis le 1^{er} janvier 2020, cette dénomination ayant été remplacée par « SA ».



Il est temps d'agir

Mais la date limite la plus importante est peut-être celle du 31 décembre 2023 : d'ici cette date vous devrez en effet faire en sorte que vos statuts satisfassent aux nouvelles règles.

Si vous ne les faites pas modifier, votre société sera alors automatiquement convertie à la forme juridique qui se rapproche le plus de la forme précédente, et ce n'est pas toujours une bonne chose... Étant donné que les statuts avaient été déposés de manière à répondre à vos souhaits et aux besoins de votre entreprise, mieux vaut bien réfléchir à la nouvelle forme qui correspond le mieux à votre entreprise.

Une conversion automatique ne vous dispense d'ailleurs pas des obligations administratives associées. Après une telle conversion, l'initiative vous revient, en tant qu'administrateur, de modifier effectivement les statuts et d'organiser une assemblée générale dans les 6 mois (au plus tard le 30 juin 2024). En tant qu'entrepreneur, vous pouvez être tenu responsable de tout préjudice résultant de la non-modification de vos statuts.

Un conseil : si vous voulez vous assurer d'être dans les temps, ne reportez pas trop longtemps la modification de vos statuts. Une telle modification ne se fait effectivement pas en un claquement de doigts et autour de la date limite, les études notariales auront certainement fort à faire, avec de nombreux rendez-vous pour cette opération. En contactant une étude notariale à temps, vous aurez l'esprit tranquille pour réfléchir à ce que vous voulez au juste pour votre entreprise à l'avenir.

Pourquoi le marché de l'immobilier est-il si étroitement lié à l'énergie ?

Avec la crise énergétique, on pense tous à faire des économies. C'est d'ailleurs peut-être le moment de rendre son bien immobilier moins énergivore en investissant dans des travaux de rénovation. Pour cela, des aides et des primes existent dans les différentes régions du pays. Explications.

L'obligation de meilleurs performances énergétiques
Dans le cadre d'accords européens, la Belgique s'est engagée à développer une stratégie pour **réduire d'au moins 80 à 95 %** ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Et le secteur immobilier n'y échappera pas.

Nos régions ont mis en place des stratégies de rénovation à long terme pour présenter de meilleures performances énergétiques à l'horizon 2050. Ainsi, la Wallonie, comme la Flandre, aspire à obtenir un label A ou mieux d'ici 2050. Bruxelles vise, quant à elle, un label C+ ou mieux.

Si vous souhaitez acheter un bien immobilier prochainement, **pensez à tenir compte du label** indiqué sur le **certificat PEB** du logement qui vous intéresse. Des rénovations sont à prévoir ? N'oubliez pas d'intégrer ces coûts dans votre budget !

Des solutions grâce aux incitations et mesures de soutien gouvernementales

On ne vous apprend rien : rénover coûte de l'argent. Mais heureusement, le gouvernement ne laisse pas les propriétaires sur le carreau. Dans ce domaine, les régions offrent de **nombreuses aides financières**.

- À Bruxelles, les primes Énergie, et les primes à la rénovation de l'habitat et à l'embellissement des façades ont fusionné depuis quelques mois pour devenir les **primes « Renolution »**. Au total, il existe 45 primes pour vos travaux de rénovation et vos travaux économiseurs d'énergie. L'avantage ? Même si vous avez droit à plusieurs primes, vous pouvez toutes les regrouper sous une seule demande via le guichet électronique IRISbox. Vos **procédures administratives** sont ainsi uniformisées et **simplifiées**. Pour connaître toutes les informations au sujet des primes et des soutiens financiers pour rénover votre maison ou appartement à Bruxelles, rendez-vous sur www.revolution.brussels.
- La Wallonie aussi propose différents outils pour vous aider dans vos projets économiseurs d'énergie ou dans vos rénovations. C'est notamment le cas du **prêt travaux « Rénopack » wallon** qui vous permet d'emprunter entre 1.000€ et 60.000€ sur maximum 30 ans. Pour en savoir plus, consultez le site de





la Société wallonne du crédit social (SWCS). **La région vous propose également différentes primes Habitation qui peuvent être octroyées suite à un audit énergétique. N'hésitez pas à vous renseigner sur le site www.energie.wallonie.be.**

Indexation des loyers basée sur le PEB

Les régions ont institué une nouvelle mesure temporaire selon laquelle l'**indexation des loyers** est conditionnée à la **bonne performance énergétique** des bâtiments pendant 1 an. Dans quels buts ? Limiter les effets de l'inflation pour les locataires et pousser les propriétaires à moderniser leurs biens.

En région bruxelloise, l'ordonnance est entrée en vigueur le 14 octobre dernier et vaut pour une durée de 12 mois. Elle prévoit que :

- seuls les loyers des logements disposant d'un PEB A, B, C ou D peuvent être indexés 100%
- l'indexation ne pourra être appliquée qu'à 50% pour les logements disposant d'un certificat PEB E
- les loyers des logements ayant un PEB de catégorie F ou G ne pourront pas être indexés

À noter toutefois que le bail doit également être enregistré pour pouvoir procéder à l'indexation des loyers.

En Wallonie, les règles en matière d'indexation des loyers sont d'application depuis le 1^{er} novembre 2022 et prévoient que :

- les loyers des logements disposant d'un PEB A, B ou C peuvent être indexés 100%
- les loyers au PEB D ne peuvent être indexés qu'à 75%
- ceux de catégorie E, qu'à 50%
- le propriétaire d'un logement en location ayant un mauvais certificat PEB (F ou G) ne pourra pas procéder à l'indexation des loyers au PEB de catégorie F, G pendant 1 an (jusqu'au 1^{er} novembre 2023)

Enfin, en Flandre, les règles sont applicables en Flandre depuis le 1^{er} octobre 2022 :

- les loyers des logements de catégorie A, B ou C peuvent être indexés 100%
- ceux au PEB de catégorie D ne peuvent être indexés qu'à 50%
- ceux au PEB E et F ne peuvent pas être indexés pendant un an (jusqu'au 1^{er} octobre 2023)

Louer plutôt qu'acheter

À plus de 80 ans, Jean-Bernard et Madeleine ont décidé de revendre la maison qui a vu grandir leurs enfants, pour louer plus petit. Dans une ville où les locataires sont légion, et souvent bien plus jeunes : Louvain-la-Neuve.

texte Sophie Dancot / photo Jan Crab

Madeleine et Jean-Bernard ont connu bien des lieux de vie. La carrière de chirurgien pédiatrique de Jean-Bernard et son implication dans le développement des greffes de foie les a fait déménager plusieurs fois, avec leurs 4 enfants.

Louer, acheter ou faire construire ? C'est une question que beaucoup de familles se posent. Chaque formule présente des avantages, mais aussi des inconvénients. En 1984, ils finissent par faire construire une maison de 5 chambres au pied des cliniques universitaires Saint-Luc, à Kraainem. Certes, le budget initial était plus élevé. Il a fallu compter le montant de la TVA : 21% contre 12,5% de droits d'enregistrement pour un bien existant. Mais le couple souhaitait éviter des frais d'entretien, de réparation ou de rénovation beaucoup plus importants en achetant un bien plus ancien. De plus, ils pouvaient compter sur la garantie décennale. C'est une garantie obligatoire que tout professionnel du bâtiment (entrepreneur, architecte, sous-traitant...) doit offrir à l'acheteur pour le protéger pendant 10 ans contre un défaut de construction. De quoi rassurer le couple.

Pendant longtemps, le lieu bruisse de l'effervescence de 4 adolescences. La vie y bat son plein. Madeleine est au four et au moulin, entre la maison à tenir et son activité de bénévole, notamment au service pédiatrique de l'hôpital.





“Nous pouvons budgéter facilement les frais de location. Nous avons l’esprit tranquille”



La maisonnée connaît ses périodes de grâce et ses bouleversements. Au fil des ans, des mariages, des départs, un nouveau calme s'installe, tandis que de nouveaux ménages éclosent ailleurs. Et bientôt Jean-Bernard se rend à l'évidence : la maison est devenue trop grande.

« C'était le bon moment pour faire une donation à nos enfants »

« En 2019, nous avons décidé de vendre. Mais nous ne voulions pas réinvestir dans la brique », raconte-t-il. « Je n'ai pas non plus de tempérament d'investisseur en bourse, qui consulte tous les jours la valeur des actions. Mais surtout, c'était le bon moment pour faire une donation mobilière à nos enfants. Cela nous paraissait plus approprié de leur donner tout de suite le produit de la vente de la maison, au lieu d'attendre notre décès avec, pour eux, des taxes à payer bien supérieures. Sur ce point, nous avons pu compter sur les conseils d'un notaire. » Tandis qu'il met la maison en vente, le couple se met donc en quête d'un plus petit logement à louer. Les recherches se concentrent sur Louvain-la-Neuve : « 3 de nos enfants et nos petits-enfants habitent la région. Tout est à proximité. Et c'est un environnement très jeune ! » Avec l'aide d'une de leurs filles, ils dénichent un bel appartement donnant sur le parc de la Source, à deux pas du centre. Ils s'installent dans leur nouveau chez-eux en 2020, au moment où le Covid cloue tout le monde à la maison.

« Cela ne nous lie pas à un endroit précis »

À 80 ans passés, le couple redevient donc locataire. « Cela ne nous lie pas à long terme à un endroit précis » apprécie Jean-Bernard. « À notre âge, nous n'allons sans doute pas rester pendant 15 ans. Nous nous trouvons bien où nous sommes, mais si un jour l'appartement n'est plus adapté à nos besoins ou capacités, nous pourrions changer. »

Autre élément appréciable : tout est relativement planifiable. « Nous connaissons le montant du loyer, des charges, même si elles peuvent évoluer. Nous pouvons budgéter facilement les frais de location. Nous avons l'esprit tranquille. »

Même chose pour le jardin : « Beaucoup de personnes à un moment donné trouvent la charge du jardin trop lourde. Le nôtre n'était pas grand, et je l'ai entretenu de nombreuses années avec plaisir. Mais je ne voudrais plus devoir tailler une haie ! En revanche, les syndicats en charge de la gestion des espaces verts autour de l'immeuble se soucient peu de leur esthétique. Cela dépend sans doute aussi de l'association des copropriétaires. En tant que locataires, nous n'avons plus notre mot à dire. »

« J'avais l'impression que c'était provisoire »

« Je ne suis pas attaché aux briques » poursuit Jean-Bernard : « Louer ou être propriétaire, sentimentalement, m'est tout à fait indifférent. » Pour Madeleine, le ressenti est un peu différent. Au début, elle se sent seulement de passage dans leur nouvel appartement. « J'avais l'impression que c'était provisoire. Je connaissais déjà Louvain-la-Neuve : j'y venais toutes les semaines par le bus Conforto pour mes cours d'aquagym. Mais j'ai eu du mal à faire le deuil de Kraainem. »

Le bel espace de l'appartement où ils se sentent bien tous les deux, la nouvelle proximité de leurs enfants et petits-enfants et l'accueil chaleureux des voisins ont fini par éroder ses réticences : « Il m'a fallu du temps, mais aujourd'hui je suis très heureuse ici. » Et elle ajoute avec une impatience joyeuse : « Nous attendons les 24 heures vélo ! Depuis le temps que nos petits-enfants nous en parlent. Elles n'ont pas pu avoir lieu les années précédentes, à cause du Covid. Cette année, nous serons aux premières loges ! »



Deux générations complices

Longtemps, le notaire Ponsgen a mené seul son étude d'Ougrée. Et c'est beaucoup pour un seul homme que de mener une grande équipe et de nombreux dossiers. S'associer s'est imposé comme une évidence. L'arrivée d'Alessia Salerno a bousculé la maison et les perspectives. Avec une même passion et deux sensibilités complémentaires.

texte Gilde Benjamin / photo Thomas De Boever

Comment avez-vous rejoint l'étude de Maître Ponsgen ?

Alessia Salerno. J'ai travaillé dans une autre étude à Seraing durant 7 ans, en ayant à la fin le sentiment d'être arrivée au bout de mon parcours. J'ai postulé ici, car je désirais rester dans la région et également m'intégrer dans une étude plus vaste pour avoir plus de responsabilités. Et tous ceux qui connaissaient le notaire Ponsgen me disaient que nous pourrions bien nous entendre. J'ai été engagée en mai 2019 et nous nous sommes associés en novembre 2021. Je voulais devenir notaire, j'étais donc ravie. C'est vraiment en travaillant ensemble que nous avons appris à nous connaître.

La différence de génération a-t-elle influencé votre choix ?

Louis-Marie Ponsgen. Je pense sincèrement que tout est surtout une question d'affinités. Cependant, la différence de génération a sans doute joué dans la création du lien professionnel. J'ai été nommé notaire à 40 ans et je viens d'en avoir 60, je n'ai donc pas une longue carrière, mais suffisamment que pour me poser des questions. J'avais beaucoup de travail, car je dirigeais seul l'étude. L'envie de m'associer s'est faite plus précise, avec l'envie de profiter davantage de ma vie de famille. L'âge n'était pas un critère déterminant,

mais il s'est imposé de façon naturelle. J'avais moi-même repris l'étude d'un notaire d'une génération au-dessus de la mienne. Je trouve cela bien qu'il y ait une continuité de génération en génération.

Comment s'est déroulée la répartition des tâches ?

Louis-Marie Ponsgen. Je ne souhaitais plus m'occuper des dossiers de succession. Je laisse aussi volontiers les dossiers de société à mon associée qui aime se tenir au fait des modifications fréquentes et récentes dans ce domaine.

Alessia Salerno. J'ai débarqué à 32 ans dans une grande étude avec une grosse équipe qui s'auto-gérait. Dès mon arrivée, j'ai proposé de mettre en place une nouvelle organisation au niveau de la gestion et de la distribution des dossiers. Et au niveau des programmes informatiques également. Très vite, le notaire Ponsgen m'a permis d'avoir cette liberté d'agir.

Louis-Marie Ponsgen. C'est compliqué de gérer seul une grande étude, on doit faire face à pas mal de mouvement de personnel. Il est vrai que je cherchais quelqu'un qui pouvait m'aider à gérer au mieux l'équipe, à la motiver, en offrant une stabilité à chacun



et chacune. Alessia est de la région, de la même commune que l'étude, elle s'est vraiment impliquée avec beaucoup de conviction.

Vous avez pris d'emblée les rênes de la gestion en main. L'énergie de la jeunesse ?

Alessia Salerno. Ce doit être mon côté scout ! Mais je dois avouer qu'en toute logique, Maître Pongsen et moi-même avons dû tout de même prendre nos marques, car il a été seul capitaine à bord pendant longtemps. Il a fallu trouver un équilibre. Les choses se sont mises en place facilement. J'étais candidate-notaire, j'ai côtoyé mes collègues durant 2 ans et ils sont rapidement venus vers moi, car la réorganisation de l'étude leur convenait bien. Il y avait une place à prendre et je l'ai prise, pour le mieux de tout le monde. Si je suis passée de collègue à « patronne », je n'ai pas changé d'attitude avec qui que ce soit. Je n'ai pas plus ou moins d'autorité qu'avant.

Pensez-vous avoir un regard différent sur le métier ?

Louis-Marie Pongsen. Notaire est un métier magnifique, mais bien plus astreignant que ce qu'on peut penser. Mieux vaut avoir une bonne santé et beaucoup d'énergie, et là réside aussi le but de mon association : pouvoir déléguer une partie de mes tâches. J'aime le côté social de ce métier de conseil et d'écoute. On se sent utile et nous en avons souvent discuté ensemble Alessia et moi. Et je suis persuadé que cela continuera, la population a besoin de conseils juridiques, d'autant qu'une bonne partie d'entre eux sont gratuits.

Alessia Salerno. On vient voir le notaire pour ce côté conseil, quand on a des questions ou des soucis. De plus, ici, il s'agit d'une étude de quartier, en province, proche des gens et avec une ambiance familiale. Notre rapport à la clientèle est très similaire même si nous sommes d'une génération différente, on aime les gens, tout simplement. Et nous ressentons tous deux le même besoin d'instaurer une bonne ambiance de travail, en respectant la vie et les attentes de chacun et chacune.

Maître Pongsen a-t-il partagé son expérience avec vous ?

Alessia Salerno : En effet, et j'apprécie son expérience quant à certains dossiers, son approche de la fonction quand je suis devenue associée, son vécu. Il peut relever certains détails auxquels je ne pense pas forcément, car j'ai moins d'expérience. En cas de doute je peux le consulter et on en discute. Je me sens épaulée et sereine qu'il soit avec moi et qu'il ait cette expérience.

Je souhaite qu'il puisse, à l'avenir, encore plus lever le pied puisque notre association était dans ce but. Et nous pouvons compter sur une équipe compétente et qui s'entend bien.

Est-ce parfois difficile de s'adapter au dynamisme ou aux idées d'une associée plus jeune ?

Louis-Marie Pongsen. Parfois Alessia me propose des aménagements, je freine un peu. Pourquoi changer ? Et puis je lui fais confiance. Je reconnais qu'elle fourmille d'idées, c'est peut-être là que se sent la différence de génération.

Alessia Salerno. Et moi je sais comment lui présenter les choses pour le convaincre sans le froisser. D'ailleurs, son épouse est souvent de mon côté pour appuyer mes idées. Vous savez, j'ai l'âge de sa fille et lui de mes parents. Je connais sa famille, il s'entend bien avec mon époux. C'est une belle relation de confiance. Quand j'ai prêté serment, c'était encore le Covid. On ne pouvait pas être nombreux. Il y avait mes parents, mes beaux-parents, mon époux, mes deux petites sœurs, le notaire et son épouse. Et ensuite, nous sommes allés déjeuner tous ensemble, j'avais le sentiment d'être en famille. C'est parce que nous nous entendons si bien depuis le début que nous nous sommes associés si vite.

Louis-Marie Pongsen. Mon épouse travaille en effet à l'étude. Elle a remis sa pharmacie en 2011 pour m'aider, car j'étais seul. Elle m'a poussé à trouver une solution pour avoir moins de travail. Alessia a été une belle opportunité. Je vous avoue qu'il a fallu que je m'habitue au fait que tout ne passe plus obligatoirement par moi, mais aussi par une personne qui a la moitié de mon âge. C'est un peu difficile pour l'ego, mais au final, je n'y vois que des avantages.

Avez-vous une anecdote à nous raconter ?

Alessia Salerno. Quand je suis arrivée, je me suis installée dans le bureau de mon prédécesseur qui n'était pas très rangé. Ce que je ne supporte pas. Il faut qu'il n'y ait rien sur mon bureau si ce n'est le dossier en cours. J'ai tout débarrassé, descendu des dossiers à la cave. Quand le notaire est arrivé dans mon bureau le soir il s'est exclamé « Ouh ça résonne ici ! » Et je lui ai répondu « Oui, parce que c'est rangé ! ». Le ton était donné et nous avons ri.

Louis-Marie Pongsen. Notre premier entretien a duré très longtemps et elle m'a dit qu'elle était très sensible au lieu, qu'elle s'y sentait bien. Ça m'avait marqué. C'était un bon signe.

**“J’apprécie
son expérience
quant à certains
dossiers, son
approche de la
fonction, son
vécu.”**

**“Je reconnais
qu’Alessia fourmille
d’idées, c’est
peut-être là que se
sent la différence
de génération.”**

